



FREDERIC LEFEBVRE  
SECRETARE D'ETAT CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,  
DU TOURISME, DES SERVICES, DES PROFESSIONS LIBERALES ET DE LA CONSOMMATION

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 9 novembre 2011  
N°259

## Frédéric LEFEBVRE dévoile un plan pour accroître la compétitivité des entreprises dans les services lors du 1<sup>er</sup> colloque dédié à l'innovation dans les services

**Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat chargé des Services a présidé hier à Bercy le 1<sup>er</sup> colloque dédié à l'innovation dans les services**, secteur essentiel de l'économie française : les services marchands créent 56% de la valeur ajoutée de notre économie, emploient 47% des effectifs salariés et ont apporté en 2010 une contribution positive de 10 milliards d'euros à notre balance commerciale.

Le premier colloque sur l'innovation dans les services, a été co-organisé avec le Groupement des Professions de Services, dans le cadre des travaux de la Commission Permanente de Concertation des Services, présidée par Frédéric LEFEBVRE et co-présidée par Gilles PELISSON, Président du GPS. Cette commission a pour vocation d'établir un diagnostic des services en France, de formuler toutes propositions de nature à favoriser l'activité et l'emploi dans ce secteur, et d'organiser la concertation nécessaire au développement et à l'évaluation des politiques publiques dans ce domaine (le 1<sup>er</sup> rapport de la commission est disponible à l'adresse suivante : [www.pme.gouv.fr/services/cpcs/index.php](http://www.pme.gouv.fr/services/cpcs/index.php)).

**Les travaux de ce premier colloque ont permis de souligner que les leviers pour l'innovation dans les services existent et qu'il convient désormais de mieux les activer en mettant en place une politique volontariste.**

**Frédéric LEFEBVRE a ainsi, lors de la clôture du colloque, dévoilé un plan d'action ambitieux en faveur du soutien de l'innovation dans les services, destiné à accroître la compétitivité de ces entreprises et la qualité des services rendus. Ce plan repose sur trois axes :**

### **- 1<sup>er</sup> axe : favoriser, diffuser et valoriser l'innovation dans les services**

Frédéric LEFEBVRE a annoncé qu'il entendait favoriser la diffusion au plus grand nombre d'entreprises des innovations les plus utilisables par l'ensemble d'entre elles. Ceci est d'autant plus nécessaire que le marché des services reste, en France, particulièrement atomisé avec 94% des entreprises des services qui comptent moins de 10 salariés et que ces très petites entreprises ne sont pas toujours bien informées des processus d'innovation les plus performants et des soutiens publics existants.

Frédéric LEFEBVRE a ainsi annoncé la rédaction d'un guide de l'innovation de services destiné aux PME et la mise en place d'un Grand Prix National de l'Innovation de Service destiné à encourager et à renforcer la visibilité des innovations de service les plus diffusantes.

**- 2<sup>ème</sup> axe : mobiliser des moyens financiers en faveur de l'innovation dans les services**

Le soutien à l'innovation passe également par la mobilisation de moyens financiers spécifiques. Les outils existants étant dans la pratique principalement réservés aux innovations de nature technologique, il importe de les adapter aux spécificités des services.

Frédéric LEFEBVRE a ainsi annoncé que des moyens d'OSEO seront mobilisés, dans le cadre d'appels à projets spécifiques à l'innovation de services, pour un montant de sept millions d'euros, ainsi que le lancement d'un appel à projets sur les plateformes multiservices partagées, d'un montant d'un million d'euros, visant à soutenir des plateformes de services innovantes.

**- 3<sup>ème</sup> axe : coordonner les acteurs et expertiser la création d'un pôle d'innovation dans les services**

Afin d'ancrer durablement et structurellement les entreprises dans une dynamique d'innovation renforcée, Frédéric LEFEBVRE a appelé à une meilleure structuration d'écosystèmes autour des acteurs et des domaines d'innovations à plus fort enjeu. Il a ainsi annoncé que serait expertisée la création d'un pôle d'innovation en faveur des services, qui pourrait s'appuyer sur le cluster NEKOE.

De plus, afin d'entretenir la dynamique engagée lors de ce colloque, Frédéric LEFEBVRE a annoncé la création d'un groupe de propositions regroupant les acteurs de l'innovation dans les services. Ce groupe de propositions devra notamment travailler à améliorer la défense de la propriété intellectuelle des innovations dans les services, qui sont le plus souvent immatérielles et donc plus difficiles à protéger que les innovations technologiques. Il devra également faire des propositions sur l'adaptation des outils de soutien aux spécificités de l'innovation dans les services. Ses premières conclusions devront être remises dans un délai de trois mois.

Contact presse :

Cabinet de Frédéric LEFEBVRE : Sophie LE MOUËL – 01.53.18.40.61